

Le 4 août 2017

L'honorable Bill Morneau, ministre des Finances
Ministère des Finances du Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Monsieur le ministre Morneau,

Objet : Mémoire prébudgétaire fédéral pour 2018

La Calgary Chamber existe dans le but d'aider les entreprises à connaître plus de succès et, ce faisant, à faire de Calgary le meilleur endroit au pays où vivre, travailler et faire croître une entreprise. Nous sommes fiers de faire ce travail depuis plus de 125 ans. Pendant ces années, la Chamber et ses membres ont contribué à transformer une prairie poussiéreuse en une ville incroyablement entrepreneuriale, innovatrice et concurrentielle à l'échelle internationale.

Aujourd'hui, la Chamber représente plus de 1 600 entreprises et plus de 400 000 employés, et sa cible demeure inébranlable : faire connaître plus de succès au milieu des affaires.

Grâce au budget de 2018, le gouvernement du Canada a la possibilité d'améliorer la **productivité** et la **compétitivité** de la population active et du milieu des affaires du Canada. Nos recommandations sont axées sur des changements stratégiques qui peuvent être mis en œuvre rapidement, présentent un avantage réel pour les entreprises canadiennes et peuvent atténuer le déficit budgétaire du Canada en élargissant l'assiette fiscale, tout en étant peu coûteux du point de vue des dépenses liées aux programmes.

Dans le cadre de consultations auprès du milieu des affaires de Calgary, la Chamber a recensé cinq façons dont le gouvernement fédéral pourrait améliorer la productivité et la compétitivité du Canada, notamment les suivantes :

1. offrir une juridiction fiscale plus concurrentielle;
2. améliorer les compétences et la participation de la population active;
3. fournir des incitatifs à l'innovation technologique;
4. encourager l'investissement de capitaux pour la croissance des entreprises;
5. éliminer les contraintes touchant le commerce et la main-d'œuvre au pays et à l'étranger.

La Chamber félicite le gouvernement du Canada des efforts qu'il déploie pour améliorer l'accès au marché international au moyen de l'Accord économique et commercial global (AECG) conclu avec l'Union européenne et pour éliminer des obstacles nationaux grâce à l'Accord de libre-échange



canadien (ALEC). Le gouvernement fédéral devrait continuer de faire tomber les obstacles au commerce à l'étranger, tout en travaillant avec les entreprises afin de supprimer les contraintes au pays grâce à l'ALEC.

Le reste de notre mémoire est axé sur les quatre autres domaines qui sont essentiels à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité.

1. Offrir une juridiction fiscale plus concurrentielle

Enjeu : Le Canada n'est pas la juridiction fiscale la plus concurrentielle. Nous sommes passés de l'imposition du 19^e fardeau fiscal en importance sur les investissements effectués par les moyennes et les grandes entreprises, en 2012, au 14^e en importance parmi les 34 pays de l'OCDE, en 2014. Des efforts visant à améliorer la compétitivité du système fiscal canadien peuvent être déployés afin de réduire le fardeau global que constituent les impôts des sociétés, de réduire la complexité et d'éliminer les obstacles qui découragent la croissance des entreprises.

Contexte : Les impôts des sociétés constituent le fardeau économique le plus élevé comparativement à tous les autres impôts au Canada. La Chamber croit fermement que la réduction des taux et l'élargissement des recettes fiscales sont le bon moyen de faire augmenter les recettes et d'encourager la croissance économique.

Dans un sondage mené en 2014 par l'école de gestion Ivey et KPMG, les moyennes entreprises ont mentionné que le processus d'examen et de vérification créait une complexité considérable et des coûts pour leur entreprise. Elles ont déclaré des coûts en temps liés au fait de se conformer aux lois exigeantes et des difficultés liées au fait d'interjeter appel de décisions. De plus, un grand nombre de petites et moyennes entreprises effectuent plus de 30 versements d'impôt par année, qui entraînent des sanctions importantes dues à des erreurs.

Le gouvernement du Canada doit s'assurer que le système d'imposition ne décourage pas les entreprises de donner de l'expansion à leur production.

La Chamber recommande ce qui suit au gouvernement :

- Réduire le taux d'imposition des petites entreprises pour le faire passer de 10,5 % à 9 % d'ici 2019, conformément au programme électoral du Parti libéral du Canada. Le gouvernement fédéral devrait également envisager d'augmenter la limite des petites entreprises pour la faire passer de 500 000 \$ à 1 M\$.

2. Améliorer les compétences et la participation de la population active

Enjeu : Malgré que le Canada dispose d'une population active hautement scolarisée, ses taux de productivité restent faibles. Après avoir consulté le milieu des affaires de Calgary, on a établi deux raisons expliquant le manque de productivité et de croissance : une sous-représentation de groupes au sein de la population active; et un « écart au chapitre des compétences ».

Contexte : La population active hautement qualifiée du Canada présente un excellent avantage pour



les entreprises. Le Canada est à l'avant-plan dans le groupe de population âgé de 25 à 64 ans en ce qui a trait à l'éducation tertiaire. De plus, les notes en sciences, en mathématique et en lecture des étudiants canadiens se classent constamment parmi les cinq meilleures des pays de l'OCDE.

Malgré le fait qu'il dispose d'une population active hautement scolarisée, le Canada semble avoir un problème lié à la productivité de la main-d'œuvre. Le fossé de la productivité du Canada par rapport aux États-Unis et à d'autres pairs de premier plan s'est élargi dans presque toutes les provinces au cours des deux dernières décennies.

À mesure que la population du Canada continuera de vieillir et que la croissance de la population active ralentira, le fait de puiser dans des segments supplémentaires de la population active devra être une priorité. Les Canadiens qui possèdent un diplôme d'études secondaires, un certificat ou un diplôme universitaire affichent un taux de participation de 90 % au sein de la population active, alors que ceux qui n'en ont pas participent à un taux de 78 %. Le fait d'augmenter le taux de participation des Canadiens moins scolarisés pourrait ajouter 38 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada.

Les collectivités autochtones, qui tendent à avoir une moins bonne aptitude à lire, à écrire et à compter, représentent une source inexploitée de travailleurs potentiels. En plus des avantages sociaux qui en découleraient, le fait d'augmenter les taux de participation des Autochtones jusqu'au niveau de ceux des autres Canadiens pourrait apporter 7 milliards de dollars supplémentaires à notre PIB national.

Les nouvelles technologies aident les travailleurs à améliorer la productivité et à accroître la rémunération, tout en aidant les entreprises à réduire leurs coûts et à devenir plus concurrentielles. Toutefois, le changement technologique peut — du moins, à court terme — réduire les perspectives d'emploi pour les Canadiens. Les estimations donnent à penser que près de la moitié des emplois canadiens pourraient être à risque d'être touchés par l'automatisation au cours des 20 prochaines années. Le changement technologique aura probablement une incidence différente sur les niveaux de revenu, car les emplois hautement qualifiés à salaire élevé sont moins à risque de subir les effets négatifs de l'automatisation et de l'informatisation.

Tout au long de nos consultations auprès des entreprises locales, nous avons entendu dire que les compétences acquises par notre population active ne correspondent pas à celles dont les entreprises ont besoin. De fait, le rapport de la Chambre de commerce du Canada intitulé *Les 10 principaux obstacles à la compétitivité pour 2015* désignait l'écart au chapitre des compétences comme l'un des 10 principaux problèmes touchant les entreprises canadiennes. Selon le rapport, « Actuellement, le Canada ne produit pas assez de diplômés ayant les compétences dont son économie a besoin. Le pays est touché par des pénuries et la prévision d'une demande élevée dans un large éventail de postes ».

Comme de plus en plus de Canadiens sont sur le point de quitter la population active en raison des réalités démographiques, il faudra déployer de plus grands efforts pour coordonner les compétences qu'acquiert les Canadiens avec celles dont le milieu des affaires a besoin. Les entreprises devraient être au cœur de cette coordination.

La Chambre recommande ce qui suit au gouvernement :

- Instaurer un vaste crédit d'impôt pour les employeurs de partout au Canada afin qu'ils puissent offrir une formation, des stages coopératifs postsecondaires et d'autres stages.



Le fait de fournir à l'employeur l'incitatif sans limiter exagérément le type de formation liée aux compétences qui est admissible permettra aux entreprises de cibler les lacunes au chapitre des compétences à mesure qu'elles surviennent. Des incitatifs fiscaux peuvent également être axés sur la formation de groupes sous-représentés au sein de la population active ainsi que des travailleurs qui ne possèdent peut-être pas l'ensemble de compétences nécessaire pour réussir dans un monde de plus en plus technologique.

3. Fournir des incitatifs à l'innovation technologique

Enjeu : Le Canada accuse du retard par rapport à ses pairs du point de vue de l'innovation. Dans le budget de 2018, le gouvernement du Canada peut encourager l'innovation en augmentant la compétitivité, en aidant les entreprises à accéder au talent mondial et en offrant d'autres incitatifs à la commercialisation.

Contexte : Des pays de partout dans le monde ont reconnu l'importance de l'innovation pour faire durer et croître les économies. Même s'il n'y a pas de formule simple pour la création d'une société innovatrice, il existe des mesures que peut prendre le gouvernement fédéral pour encourager la commercialisation des nouvelles technologies.

Un récent sondage a révélé que seulement 30 % des entreprises canadiennes considèrent l'innovation comme étant extrêmement importante ou très importante; seulement 15 % assumeraient les risques financiers importants associés à la poursuite de l'innovation. Le Conseil consultatif en matière de croissance économique a recensé cinq raisons pour lesquelles le milieu des affaires du Canada est plus complaisant en ce qui concerne l'innovation que nos concurrents mondiaux, notamment les suivantes :

- les mesures de protection réglementaires;
- les dépressions du dollar canadien;
- le commerce avec les États-Unis;
- la forte demande à l'égard des ressources canadiennes;
- les faibles pressions liées à la concurrence dans certaines industries.

L'abondance de ressources au Canada et le commerce avec les États-Unis sont des raisons qui pourraient expliquer la complaisance; en théorie, une abondance de marchandises ayant de la valeur et la proximité avec le plus grand marché au monde pourraient réduire le besoin d'innovation d'une économie. L'ouverture du marché canadien aura un effet positif sur l'innovation. Cette ouverture est possible grâce aux processus établis dans l'ALEC et aux efforts continuels visant à étendre les relations commerciales à l'étranger.

Des entreprises du milieu de la technologie, 53 % déclarent que le fait de trouver et d'embaucher des talents à l'échelon de la direction ayant de l'expérience en gestion est leur plus grand obstacle à la croissance. Le gouvernement fédéral devrait continuer de travailler avec le milieu des affaires afin de supprimer les obstacles qui limitent l'accès au talent hautement qualifié à l'échelle mondiale.

Outre les faibles pressions liées à la concurrence dans certaines industries canadiennes, il y a un écart entre la création de technologie novatrice et la génération de recettes. En termes simples, le



Canada ne profite pas autant qu'il le devrait de la propriété intellectuelle qui est créée sur son territoire. Même si des programmes fédéraux comme l'incitatif fiscal à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) encouragent le secteur privé à effectuer des dépenses plus importantes dans la recherche et dans le développement (la RS&DE offre des crédits d'impôt sur les dépenses liées à la R et D), les entreprises canadiennes ont encore de la difficulté à transformer la recherche et le développement en recettes.

La Chambre recommande ce qui suit au gouvernement :

- Réduire l'impôt des sociétés sur toute nouvelle recette touchée grâce à des technologies novatrices ou nouvelles élaborées au Canada (couramment appelées « boîte de propriété intellectuelle [PI] »). Même si certains régimes de PI exigent des sociétés un taux d'imposition inférieur sur les recettes générées grâce à une technologie brevetée, le Canada devrait élargir le régime afin d'inclure d'autres formes de technologies novatrices et d'éviter le fardeau administratif que représente l'acquisition de brevets pour se qualifier. À cet égard, le Canada devrait suivre l'exemple des Pays-Bas, qui offrent aux sociétés un taux d'imposition moins élevé pour les recettes générées grâce à des technologies brevetées ou à une PI non brevetée pour laquelle un certificat de R et D a été octroyé. Toutefois, les taux d'imposition réduits des sociétés ne devraient pas traiter des entreprises différemment en fonction de leur taille. Grâce à la création d'un tel régime de PI, le Canada pourrait inciter une plus grande commercialisation des technologies novatrices et encourager les entreprises novatrices qui ont déjà commercialisé des produits à rester ou à déménager au Canada. Cette mesure élargira l'assiette fiscale et augmentera les possibilités d'emploi au Canada.

4. Encourager l'investissement de capitaux pour la croissance des entreprises

Enjeu : Selon la Banque mondiale, le Canada est le deuxième pays au monde où il est le plus facile de lancer une entreprise. Toutefois, les entreprises canadiennes font face à des problèmes au moment de prendre de l'envergure. Dans le budget fédéral de 2018, le gouvernement du Canada peut encourager la croissance des entreprises en éliminant les obstacles limitant l'accès aux capitaux pour les petites et moyennes entreprises.

Contexte : Le Canada ne doit pas seulement être un excellent endroit pour démarrer une entreprise; il doit également être un excellent endroit où faire croître une entreprise.

Les 1,2 million de petites et moyennes entreprises (PME) du Canada sont essentielles à l'innovation et à l'entrepreneuriat, du fait qu'elles emploient près de 70 % de la population active canadienne. Toutefois, seulement 1,4 % des moyennes entreprises canadiennes deviennent de grandes entreprises, lesquelles sont un facteur clé de productivité des effectifs, de croissance liée à l'emploi et d'efficience commerciale.

Une proportion de 20 % de l'écart au chapitre de la productivité de la main-d'œuvre entre le Canada et les États-Unis est due à l'absence de croissance des entreprises canadiennes. Au Canada, l'entreprise moyenne comptant moins de 100 employés génère approximativement 500 000 \$ d'activité économique, alors que l'entreprise moyenne comptant de 100 à 499 employés génère environ 15 M\$ en PIB.

L'accès limité aux capitaux à valeur ajoutée a réduit la capacité des entreprises canadiennes



d'accroître leur production. Un environnement stratégique doit être établi non seulement pour aider les entrepreneurs à accéder aux capitaux dont ils ont besoin pour lancer une entreprise, mais aussi pour encourager les investissements de capitaux dans les entreprises qui cherchent à étendre leur production et à prendre de l'expansion.

La Chamber recommande ce qui suit au gouvernement :

- Établir un crédit d'impôt pour les investisseurs équivalent à 30 % de l'investissement effectué dans le cadre du programme par rapport aux impôts fédéraux afin d'encourager un plus grand investissement de capitaux dans les petites et moyennes entreprises. Le programme pourrait être ouvert aux petites et moyennes entreprises souhaitant étendre leur production.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de présenter nos recommandations sur la façon d'améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises du Canada. Si vous avez des questions concernant les références relatives au contenu du mémoire, ou bien si vous souhaitez discuter de nos propositions de façon plus détaillée, n'hésitez pas à communiquer avec nous au zaddington@calgarychamber.com ou au 403-750-0400.

Cordialement,
Calgary Chamber



Zoe Addington
Directrice des politiques et des relations avec le gouvernement

